



Trophées
AGIRIS CONNECT 2019

DOSSIER d'inscription

ÉDITO



3 clients ont remporté un Trophée AGIRIS CONNECT le 15 novembre dernier, devant un parterre représentatif de la Profession comptable :

- dans la catégorie Performance, EXPERTS AUDIT a été récompensé pour son outil permettant de mesurer de façon proactive la rentabilité de chaque dossier et la gestion du temps disponible de leurs collaborateurs.
- dans la catégorie Conduite du changement, c'est le CERFRANCE Côtes d'Armor qui remporte le prix pour être passé, en 3 ans, de l'utilisation de leur propre chaîne de production comptable à celle d'AGIRIS CONNECT pour leurs 21 sites et 400 collaborateurs, sans perdre ni client, ni collaborateur.
- dans la catégorie Expérience Client, le cabinet CELLERIER, BENEAT & ASSOCIES est primé pour la création de sa start-up et plateforme de ressources "Ecollaboratrice" permettant de gérer l'ensemble des flux de l'entreprise. Cette plateforme, totalement connectée au logiciel de paie ISAPAYE, permet d'élargir le périmètre fonctionnel du logiciel.

Vous voulez être le prochain ?

Après le succès de la 1^{ère} édition, nous vous proposons à nouveau de mettre à l'honneur vos initiatives de valorisation de votre gamme de logiciels.

Les Trophées sont l'opportunité pour vous, client AGIRIS, de montrer à la Profession votre dynamisme, votre performance et votre proactivité dans la transformation digitale de votre cabinet comptable.

C'est aussi pour vous, un levier de motivation interne et de cohésion d'équipe pour fédérer autour d'un projet commun.

Vous avez **jusqu'au 31 juillet 2019** pour vous inscrire ([inscription en ligne](#)) et jusqu'au **15 septembre 2019** pour déposer votre dossier et ainsi concourir à la 2^{ème} édition des Trophées AGIRIS CONNECT.

TÉMOIGNAGES



Cyril Varnier, Expert-comptable
EXPERTS AUDIT
Cahors (46)
5 collaborateurs

"Nous avons décidé de participer aux Trophées AGIRIS CONNECT 2018 car c'est une initiative nous permettant de nous comparer avec ce que font nos confrères, et de nous mettre en compétition, ce que nous n'avons pas l'habitude de faire !

Nous avons présenté notre outil qui, en partant de la base de données unique des logiciels AGIRIS, permet d'analyser la rentabilité des dossiers en interne, d'avoir une vision sur le chiffre d'affaires potentiel à récupérer et d'assurer une gestion des temps optimisée pour nos collaborateurs.

Cet outil permet au cabinet d'être plus performant en pouvant agir de suite sur un dossier qui ne serait pas rentable, et en adoptant un management RH plus souple en fonction de l'activité de chacun.

Nous sommes très fiers de ce trophée qui va nous permettre d'améliorer l'image du cabinet avec une preuve concrète et indépendante de nos compétences. Ce trophée, pour un cabinet à taille humaine comme le nôtre, montre que nous pouvons faire beaucoup de choses en s'en donnant les moyens !

Je recommanderai à mes confrères de participer aux Trophées AGIRIS CONNECT car cela permet de nous remettre en question sur notre activité quotidienne et de sortir des sentiers battus.

Si je devais définir les Trophées en 3 mots, ce serait défi, compétence et satisfaction !"



Pascal Lacroix,
Responsable application
CERFRANCE Côtes d'armor
Siège : Plérin (22)
21 sites - 400 collaborateurs

"Nous avons décidé de participer aux Trophées AGIRIS CONNECT 2018 car c'était l'occasion de communiquer sur notre expérience et sur la réussite de notre changement.

Nous avons décrit comment nous avons réussi à faire passer 350 collaborateurs et 2 500 clients d'un outil dédié vers la gamme de production AGIRIS, sans laisser de collaborateur ni de client de côté.

Nous avons mis en place une équipe projet pour préparer, migrer et surtout accompagner les collaborateurs. Nous avons attaché une attention particulière à chaque collaborateur, et à l'aspect humain dans ce changement avec des formations ciblées, un accompagnement quotidien et du coaching individualisé.

Nous nous sommes appuyés sur les forces du logiciel pour baliser et harmoniser la méthode de travail utilisée par les 20 agences du CERFRANCE 22.

Nous sommes très fiers d'avoir été récompensé par un jury extérieur pour ce qui a été mis en place au sein du CERFRANCE 22. Cela nous permet de communiquer de façon positive sur nos actions vis-à-vis des collaborateurs et d'avoir plus de visibilité après cette récompense remise devant nos confrères.

Pour moi, les Trophées AGIRIS CONNECT sont une bonne initiative, constructive et qui permet la reconnaissance du travail fait en cabinet."



Laurent Cellier,
Expert-comptable
CELLERIER BENEAT & ASSOCIES
Siège : Brest (29)
150 collaborateurs

"Nous avons décidé de participer aux Trophées AGIRIS CONNECT afin d'avoir la chance de faire reconnaître notre travail.

Notre projet, Ecollaboratrice, est une plateforme de ressources, permettant de valoriser les missions de l'expert-comptable avec :

- en amont de la production, un travail sur la collecte des données. Ce module est totalement chaîné au logiciel de paie AGIRIS pour y déverser les variables de paie.*
- en aval, la possibilité de valoriser le travail fourni sur les plaquettes par le biais de la réalité augmentée. Cela est permis grâce à la possibilité de personnaliser nos plaquettes avec le logiciel de comptabilité AGIRIS.*
- et aussi, en proposant des solutions RH à l'usage des TPE, ainsi que des liens vers d'autres partenaires experts dans leur domaine tels que la prévention et la négociation de prêts.*

Ce trophée nous a apporté de la reconnaissance par des professionnels du monde de l'édition et valorise la pertinence de notre travail auprès de la Profession comptable. Cela apporte une preuve concrète des bénéfices apportés par Ecollaboratrice.

Si je devais définir les Trophées en 3 mots, ce serait : convivialité, professionnalisme et reconnaissance."

LES CATÉGORIES



TROPHÉES
agiris
connect
2019

Dans le cadre des Trophées AGIRIS CONNECT, nous vous proposons 3 catégories pour démontrer votre niveau de valorisation de votre gamme AGIRIS CONNECT.

Ce concours est ouvert à tous les cabinets clients AGIRIS, quelle que soit leur taille.

Catégorie Performance

Dans cette catégorie seront récompensées les initiatives qui auront permis à votre cabinet d'être plus performant en utilisant vos logiciels AGIRIS CONNECT. Par exemple : la valorisation d'automates de collecte et/ou de traitements de masse qui vous auront permis de réduire le temps passé en production.

Catégorie Conduite du changement

Dans cette catégorie seront récompensées les initiatives qui auront permis d'atteindre vos objectifs de transformation du cabinet. Par exemple : le pilotage autour d'un projet IT, le parcours de formation des collaborateurs, la mise en place d'une nouvelle offre de services...

Catégorie Expérience client

Dans cette catégorie seront récompensés les projets qui auront permis à votre cabinet d'améliorer l'expérience client grâce aux solutions collaboratives AGIRIS.

Par exemple : la mise à disposition en temps réel des chiffres-clés de son activité et la possibilité d'accéder à un service du cabinet 24h/24...

L'ÉVALUATION DES PROJETS



Pour être au plus près des problématiques réelles des cabinets, vos projets seront étudiés par un jury composé de membres reconnus de la Profession et de membres du comité de Direction AGIRIS. Les membres du jury étudient d'abord seuls chaque dossier, puis confrontent tous ensemble leurs opinions et leurs notes sur les différentes initiatives des cabinets participants.

Afin d'être transparent et d'avoir une notation homogène, les projets seront notés sur les critères suivants avec une note entre 1 et 10 pour chacun :

Le contexte

- La problématique ayant amené la mise en œuvre de l'action (contexte cabinet, enjeux)
- La description de l'objectif (objectifs, bénéfices attendus, indicateurs de performance)
- Le descriptif des ressources (organisation interne, intervenants, supports)

La mise en œuvre

- Le descriptif des moyens de suivi de l'action (étapes, planning)
- L'état d'avancement du projet et l'analyse des succès et axes de progrès identifiés

La différenciation

- L'originalité de l'action

La performance

- Les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs obtenus ou en phase d'acquisition
- Les perspectives de l'action

Les justificatifs

- La qualité du dossier
-

LE CALENDRIER



31 juillet 2019

Clôture des inscriptions

15 septembre 2019

Date limite de dépôt des dossiers de présentation du projet

Octobre 2019

Réunion du jury

Fin 2019*

Soirée AGIRIS CONNECT avec remise des Trophées à Paris

* La date de la soirée reste à définir. En tant que participant, vous serez informé en primeur de cette date.

LE RÈGLEMENT



Objectifs

AGIRIS organise les Trophées AGIRIS CONNECT destinés à récompenser les actions des cabinets clients les plus innovantes. L'objectif est de montrer aux yeux de la Profession votre dynamisme, votre performance et votre proactivité dans la transformation digitale de votre cabinet comptable.

C'est aussi pour vous, un levier de motivation interne et de cohésion d'équipe pour fédérer autour d'un projet commun.

Ces Trophées seront décernés dans 3 catégories : Performance, Conduite du changement, Expérience client.

Durée

La date limite d'inscription est le 31 juillet 2019 ; la date limite de remise des dossiers de présentation des projets est le 15 septembre 2019. La remise des prix aura lieu fin 2019 à Paris. La date de cette soirée reste à définir. En tant que participant, vous serez informé en primeur de cette date.

LE RÈGLEMENT



Processus de sélection et d'attribution des Trophées

Les Trophées sont accessibles à tous les cabinets clients AGIRIS. Vous devez tout d'abord vous inscrire en remplissant la fiche d'inscription jointe.

Votre demande sera alors examinée par le jury sous 2 semaines. Si elle est validée, nous vous ferons parvenir une trame pour le dossier de présentation du projet qu'il conviendra de nous retourner, accompagné des justificatifs et supports étayant le dossier.

En fonction des dossiers présentés, les organisateurs se réservent le droit de modifier, ajouter ou supprimer des catégories.

Un jury composé de membres reconnus de la Profession et de membres du comité de Direction AGIRIS délibèrera sur les projets déposés.

Frais d'inscription : 0 €

FICHE D'INSCRIPTION



[Je m'inscris en ligne](#)
avant le 31 juillet 2019
